

1  
( N<sup>o</sup> 182. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 2 AVRIL 1838.

---

*Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur JEAN-BAPTISTE ROGISSART.*

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre, le 26 décembre 1836, le sieur Jean-Baptiste Rogissart, marchand de bois et propriétaire à Sugny (Luxembourg), demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Gesponsart (France), le 1<sup>er</sup> mai 1788; *il est receveur communal et capitaine de la garde civique*; il habite la commune de Sugny depuis le 24 février 1815; il a épousé une femme belge, dont il a neuf enfants; il possède une fortune assez considérable dont le siège est en Belgique; il jouit de la confiance et de la considération de ses concitoyens et de tous ceux qui le connaissent.

Les rapports des autorités consultées attestent ces renseignements et rendent le témoignage le plus honorable du pétitionnaire.

*Le rapporteur,*

D.-J. LEJEUNE.

*Le président,*

FALLON (ISIDORE).